



GARDONS LE CONTACT

SERVICE PUBLIC DE COLLECTE ET TRAITEMENT DE VOS DÉCHETS MÉNAGERS

ACTUALITÉ

Les papiers-cartons collectés chez les professionnels en 2017

Dans le cadre de sa labellisation «Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage» (TZDZG), le SMICTOM Sud-Est 35 a notamment lancé un projet de collecte de papier-carton auprès des professionnels.



UNE ALTERNATIVE AUX BORNES

Suite au changement du tri du papier (voir la rubrique « en bref »), certains professionnels qui utilisent beaucoup de papiers et de cartons se verront proposer un nouveau service pour leur éviter des allers-retours probablement fréquents entre leurs bureaux et les bornes à papiers. Ils pourront souscrire à ce service via un abonnement pour la collecte de ces matériaux directement dans leurs locaux. La mise en place de cette collecte sera progressivement déployée sur tout le territoire. Elle commencera par des zones denses en activité économique.

DE L'ENVIRONNEMENT

À L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

En adéquation avec les principes de l'économie circulaire, cette démarche devrait favoriser le tri. En outre, elle comportera une dimension sociale puisque le SMICTOM souhaite confier cette mission à des porteurs de l'économie sociale et solidaire : structures d'insertion, entreprises adaptées, etc. Si le Syndicat se positionne aujourd'hui comme l'acteur qui impulse et pilote l'initiative, il est prévu qu'à terme, les porteurs de projet en charge de la collecte puissent travailler et prospecter en autonomie.



DÉCRYPTAGE

32 ambassadeurs

à la rencontre des foyers

DEPUIS LE 7 NOVEMBRE, LES AMBASSADEURS DU SMICTOM SUD-EST 35 ont commencé à visiter les foyers du territoire pour conseiller sur la réduction et le tri des déchets mais aussi pour leur distribuer les nouveaux équipements de collecte dans le cadre de la mise en place de la taxe incitative. Aucun paiement n'est demandé aux usagers pendant la distribution. Cette communication de proximité, étalée sur une période d'une année, a commencé à se déployer dans le nord du territoire, pour ensuite aborder tour à tour quatre autres secteurs définis par le Syndicat. Les communes seront contactées au fur et à mesure de l'arrivée des ambassadeurs dans leur secteur afin de préparer au mieux le passage des agents chez l'habitant.

Pour aider les usagers à reconnaître les ambassadeurs du SMICTOM, et éviter des échanges avec d'éventuels faux agents, les usagers trouveront, sur le site web du SMICTOM, le planning de distribution à l'année ainsi que la présentation des agents sélectionnés pour ce dispositif.

www.smictom-sudest35.fr/dossier

en bref

Tous les papiers à la borne en 2017

Les bornes à papier seront mises en place en décembre.

Leur utilisation prendra effet dès le 1^{er} janvier 2017.

Une campagne d'information sera menée par le SMICTOM durant les mois de décembre et janvier pour sensibiliser les habitants à cette nouvelle consigne de tri. Pour optimiser les déplacements des usagers, les bornes à papier se trouveront à proximité des bornes à verre.



en ligne

Création de la rubrique sur la taxe incitative

Début novembre, le SMICTOM a mis en ligne une nouvelle rubrique. Intitulée «Ma taxe incitative», elle permettra aux usagers de trouver des explications détaillées sur le fonctionnement de ce nouveau dispositif mis en place en 2019 ainsi que des réponses aux questions les plus fréquemment posées.



Publication

Le guide de la taxe incitative

Edité en octobre, ce guide sera envoyé à tous les usagers avant le passage des ambassadeurs du SMICTOM pendant l'année de communication de proximité et de distribution des nouveaux équipements de collecte.



INFORMATIONS UTILES

SMICTOM Sud-Est 35

28, rue Pierre et Marie Curie
35500 Vitré

02 99 74 44 47

contact@smictom-sudest35.fr

www.smictom-sudest35.fr

Sur le site du SMICTOM Sud-Est 35, onglet «collecter», je trouve au plus près de chez moi :

- la borne de collecte du verre,
- la borne de collecte du textile,
- ma déchèterie.